

# **PRÉSIDENT DU COMITÉ DES SERVICES AUX CLUBS ET DE SUIVI DE DISTRICT**

**BUT** : Aider et seconder les clubs en leur indiquant où trouver les ressources qui pourront leur apporter de la force et de la stabilité. Identifier et aider dans la mesure du possible les clubs en danger de révocation ou de dissolution.

**PERSONNEL** : Le président du comité devrait être un membre Optimiste d'expérience qui a déjà occupé le poste de lieutenant-gouverneur et qui a accès à une grande variété de ressources Optimistes. Le président doit avoir une bonne qualité d'écoute et il doit faire preuve de patience et de compréhension. Le comité devrait compter trois membres offrant une bonne représentation des composantes du district, chacun servant un terme de trois ans alternés, dans le but d'assurer la continuité.

## **DEVOIRS/RESPONSABILITÉS :**

- Promouvoir une bonne administration de club.
- Mettre en communication les clubs et les ressources :
  - Aux assemblées de district, avoir une table d'information et d'assistance aux clubs.
  - Montrer aux clubs comment on peut obtenir de l'information Optimiste.
  - Illustrer à l'aide de sketches comment un petit club peut devenir fort.
- Repérer les clubs « à risques » et coordonner les programmes appropriés pour les renforcer (Renaissance, re-fondation, etc.)
- Suivi : compiler les progrès vers le Club d'honneur, le Club distingué et la réussite de la zone (coordonner avec le président du comité R & R).

**PLAN D'ACTION** : En tant que comité, insister pour que les dirigeants du club développent un plan d'action pour améliorer l'administration du club, améliorer les programmes aux réunions du club et concevoir des programmes de croissance positive, tout ceci afin de maintenir solides les opérations du club

- a) Qu'est-ce qui sera fait?
- b) Qui est-ce qui va le faire?
- c) Quand est-ce que ce sera complété?